

Place de la langue « wolof » dans le paysage linguistique du Sénégal : le cas de Dakar

Momar DIOP

modupon2@yahoo.fr

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Abstract: This article seeks to demonstrate the complexity of the linguistic landscape in the Senegalese capital city. It will particularly consist of throwing light on the posture of the Wolof language across various sectors such as media, advertising tools and state bodies. Beforehand, we will try to lay the foundations for a well-structured language policy in Senegal, with the paramount importance given to the promotion of local languages, particularly Wolof.

Keywords: Senegal, linguistic landscape, national language, official language, Wolof, French.

INTRODUCTION

La langue officielle du Sénégal est le français, utilisé par l'État, l'administration, l'enseignement, les médias et le monde des affaires. En 2015, 5 millions Sénégalais sont francophones soit 37 % de la population du pays, ce qui en fait la deuxième langue la plus connue au Sénégal après le wolof. Bien que le wolof soit de loin la langue la plus parlée par la population, on constate une augmentation de 15 % des locuteurs francophones entre 2010 et 2014¹. Le wolof reste néanmoins la langue la plus comprise dans le pays (72 %), y compris par d'autres ethnies mais essentiellement en milieu urbain (elle n'est pas uniformément répartie sur le territoire national).

« Ce cas de diglossie du Sénégal est d'ailleurs très spécifique avec une langue nationale fortement présente dans la capitale mais pas sur tout le territoire national. Ce

¹ « La langue française gagne du terrain en Afrique subsaharienne » [archive], sur *RFI Afrique*, 6 novembre 2014 (consulté le 17 Avril 2015).

contexte de diglossie est également spécifique à certains pays d'Afrique et produit des environnements linguistiques qui offrent une place différente à la langue française que ce que nous observons par exemple à Yaoundé au Cameroun ou à Abidjan en Côte d'Ivoire. » (Richard Marcoux, 2012).

Cependant les populations s'expriment aussi dans près de 40 autres idiomes selon les régions, voire les villages. Sur l'ensemble des vingt-et-une langues nationales codifiées, seuls le wolof, le peul, le sérère et le mandinka sont parlés par plus d'un million de locuteurs.

L'arabe est aussi présent dans le pays, où 94 % des Sénégalais sont musulmans ; il est souvent utilisé par les dignitaires religieux. La plupart des sénégalais parlant cette langue ont fait des études de théologie islamique.

Presque toutes les langues parlées au Sénégal appartiennent à la grande famille des langues nigéro-congolaises. La plupart se rattachent à la branche des langues atlantiques – c'est le cas du wolof, du peul, du sérère et du diola, mais aussi des langues cangin comme le saafi. D'autres font partie des langues mandées, comme le soninké, le mandingue et le bambara.

Aussi, nous donnerons une brève présentation du Sénégal et de sa capitale, ensuite nous intéresserons à la politique linguistique de ce pays, avant de voir comment la langue wolof y est aujourd'hui incontournable.

I. Présentation du Sénégal et de Dakar

1. Présentation du Sénégal

D'une superficie de 196 712 km², la république du Sénégal est située à l'extrême ouest du continent africain, au bord de l'océan Atlantique. Le pays est limité par l'Atlantique à l'ouest, la Mauritanie au nord, le Mali à l'est et la Guinée-Bissau au sud. À l'intérieur des frontières du Sénégal, la Gambie constitue une enclave toute en longueur dans le sud du Sénégal, à l'intérieur duquel elle pénètre profondément. La Mauritanie est un pays à la fois arabophone et francophone, le Mali un État francophone, alors que la Gambie est anglophone et la Guinée-Bissau, lusophone.

Les Wolofs constituent le premier groupe ethnique du Sénégal. On trouve aussi des Peuls près du cours du Sénégal, bien qu'ils se soient répandus à travers toute l'Afrique occidentale, où ils sont appelés Foulas, Foulanis, Foulbés ou Poulos (Peuls). On distingue aussi les Toucouleurs qui, comme leurs frères peuls, sont des bergers; ils occupent la rive gauche du fleuve Sénégal. Ils furent parmi les premiers à se convertir à l'islam.²

Les douze millions de Sénégalais sont répartis entre une vingtaine de langues nationales, la plupart appartenant à la famille nigéro-congolaise, dont les six plus importantes sont le wolof, le peul, le sérère, le diola, le malinké et le soninké. Le wolof est la langue maternelle de 36 % de la population, mais près de 90 % des Sénégalais parlent et comprennent le wolof, car il sert de langue

² DAFF, M.1998, *L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal*, 1998, DiversCité Langues, vol. III, p.24.

véhiculaire pour tout le pays³. Juste avant le français, c'est donc la langue la plus comprise par les différentes ethnies sénégalaises. N'oublions pas aussi que le wolof est surtout parlé au Sénégal et en Gambie, mais il a aussi le statut de langue nationale en Mauritanie.

Utilisé comme langue véhiculaire notamment par les commerçants, c'est un peu comme «l'anglais de l'Afrique de l'Ouest». Le wolof s'est enrichi des apports des autres langues nationales du Sénégal, de l'arabe et du français. Le wolof est devenu la plus grande langue véhiculaire du Sénégal, avant le français. Le monde des affaires est largement dominé par le wolof dans les grandes agglomérations. Les six langues nationales reconnues par le décret n° 71-566 du 21 mai 1971 sont représentées dans la région de Dakar et surtout dans le chef-lieu de région.

2. Présentation de Dakar

Située à l'extrême Ouest du Sénégal et du continent africain, la région de Dakar est une presqu'île de 550 km², représentant seulement 0.28% de la superficie du territoire national. Elle est contiguë à l'Est à la région de Thiès et est entourée par l'Océan Atlantique sur ses limites Nord, Ouest et sud. Sa population est estimée à 3 137 198 habitants en 2015 pour une superficie de 550 km².

Sur le plan de l'organisation administrative, après avoir connu des mutations de plusieurs ordres depuis l'époque coloniale, la région de Dakar est aujourd'hui découpée en quatre départements (Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque) et 10 arrondissements. Elle abrite 53 collectivités locales : une région, 6 communes, 43 communes d'arrondissement et 2 communautés rurales.

Ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF), Dakar a hérité de la colonisation un rayonnement sur le plan économique et commercial, en Afrique et dans le reste du monde. Grâce à son important réseau international de communication (aéroport, port, chemin de fer, routes, télécommunication), la région de Dakar constitue un centre cosmopolite de rencontre et d'échange sur le plan culturel, politique et commercial, tant au niveau sous régional qu'international.

Dakar abrite aussi la capitale nationale et concentre une grande partie du potentiel économique, social, administratif et politique du pays. Elle abrite également le siège du gouvernement, de l'Assemblée Nationale, du conseil constitutionnel, de la cours de cassation, de toute les directions nationales et le siège de la presque totalité des organisations nationales et internationales installées dans le pays. C'est enfin, sans être exhaustif, un centre décisionnel (public et privé, national, régional et international).

³ DUMONT P. 1983, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala et A.C.C.T., p.380.

II. La politique linguistique du Sénégal

La politique linguistique du Sénégal offre deux volets : maintenir le français comme langue officielle et comme langue des communications internationales, mais également promouvoir les principales langues nationales pour en faire des langues de culture.

C'est l'article 1 de la Constitution, élément essentiel de la politique linguistique écrite du Sénégal, qui fait du français la langue officielle : langue de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale, de l'administration publique, des cours de justice, des forces armées et policières, de l'enseignement à tous les niveaux, de l'affichage, des médias, etc. Le français prend donc toute la place dans l'espace politique et socio-économique.

Avec le décret n° 71 566 du 21 mai 1971, le premier président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, fait le choix d'une politique d'éducation multilingue comprenant le français, d'une part, et les six langues nationales, d'autre part. Plus tard, la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant sur l'orientation de l'Éducation nationale définit celle-ci comme étant une éducation nationale sénégalaise et africaine. Cela suppose le développement des langues nationales comme moyen de promotion de la culture.

La promotion des langues nationales a été soutenue par le président et linguiste Senghor à travers ses déclarations officielles comme à travers l'élaboration des alphabets officiels et des terminologies sénégalaises. C'est ainsi qu'on assista à la codification des six langues les plus importantes au Sénégal : le wolof, le peulh, le sérère, le diola, le malinké et le soninké. Bien que le décret présidentiel de mai 1971 ait retenu leur promotion au rang de langues nationales, dans la pratique, l'enseignement de ces langues n'a pu débuter qu'en 1978, et il s'est limité aux deux premières années du primaire. En 1980-1981, il ne touchait encore qu'une quinzaine de classes, pratiquement toutes en wolof et au niveau primaire.

En 2003, un ensemble de dispositifs est mis en place pour que les langues nationales soient réellement introduites dans le système éducatif sénégalais. Ce plan d'action, qui passe par le Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), se fixe comme objectif la codification et l'enseignement de neuf langues dans le système éducatif formel. Le français conserve cependant un statut privilégié, même si le wolof l'a supplanté comme langue véhiculaire. Pour simplifier, on pourrait dire qu'on parle aujourd'hui le wolof dans la vie quotidienne, mais qu'on apprend le français car il demeure le seul moyen efficace de se faire une place dans le système.

On assisterait ainsi au Sénégal à une nouvelle redistribution des fonctions des langues qui se résumerait à une triglossie : langue du milieu, qui véhicule les valeurs culturelles et aide au développement cognitif de l'enfant, langue d'unification nationale, destinée à promouvoir la conscience nationale, et langue étrangère, pour les besoins de la communication interafricaine et internationale ; c'est dire que le wolof aurait le rôle de langue d'unification nationale, et le français de langue seconde.

Au moment de l'accession à l'indépendance, à l'instar des autres colonies françaises d'Afrique, le Sénégal choisit le français comme langue officielle et comme vecteur de l'éducation. Cet acte juridique était motivé par le souci de préserver l'unité de l'Etat et l'intégrité du territoire arbitrairement découpé par la colonisation. Les textes officiels précisait que cette option n'était que provisoire et avait comme objectif d'éviter l'exacerbation des revendications de prédominance ethnolinguistique.

En vertu de l'article premier de la Constitution, le français est la langue de la présidence de la République, des cours de justice, de l'Assemblée nationale, de l'armée, de la police et de l'éducation formelle. Il devient dès lors la langue de l'Etat. D'ailleurs, selon l'article 28 de la Constitution, tout candidat à la présidence de la République doit savoir écrire, lire et parler couramment le français.

En dépit de ce statut particulier, le français est aujourd'hui en perte de vitesse face aux langues nationales et au wolof en particulier. Le français n'est jamais devenu une langue de communication nationale. D'ailleurs, il ne l'est sous aucune de ses formes (pidgin, créole ou langue des marchés). Rarement parlé en famille, il n'est pas la langue de la vie quotidienne qui demeure le domaine réservé des langues nationales.

Le français n'est pas pour autant ressenti par les Sénégalais comme une langue étrangère, mais plutôt comme une langue seconde, celle de l'Etat, de l'élite (une frange de la population pour qui la maîtrise du français est un capital primordial) et surtout de l'école, qui reste encore un des moyens institutionnels de réussite et de promotion sociale.

Du fait de sa coexistence rapprochée avec les langues sénégalaises, le français influe sur les langues locales et évolue au contact de celles-ci. Ces mélanges et influences mutuelles sont manifestes dans le français parlé au Sénégal avec ses spécificités dénommées « sénégalismes » ; dans les centres urbains comme Dakar, le mélange et les alternances de codes auxquels ont recours les intellectuels sont nombreux, comme ceux des jeunes qui ont acquis un certain niveau d'instruction. Ils communiquent dans une interlangue (francénégalais) dominée le plus souvent par le mélange de français et de wolof. S'ajoute à ce phénomène celui des fréquents cas d'emprunts massifs que nous dénommons « emprunts de luxe » auxquels aiment s'adonner les francophiles.

Léopold Sédar Senghor savait exploiter adroitement ce fait en argumentant que le français ne serait plus tout à fait une langue étrangère au Sénégal. Car, selon lui, dans les villes, la condition d'extrême acculturation aurait fait que les élites sénégalaises pensent en français et s'expriment mieux dans cette langue que dans leurs langues maternelles farcies, au demeurant de « francisme »⁴.

III. Le wolof largement majoritaire

Le wolof domine les conversations à Dakar et dans les villes. C'est la langue maternelle de 40% de la population et 80% des habitants du Sénégal

⁴ Senghor, L.S., 1983, *Liberté 4- Socialisme et planification*, Paris, Le Seuil, p.617.

parlent wolof. Depuis l'avènement de l'alternance politique en mars 2000, avec Maître Abdoulaye Wade comme Président de la République, celui-ci ne cesse, quoique officieusement, de tenir des propos et d'adopter des attitudes en faveur du wolof. Les déclarations à la presse des membres du gouvernement sont faites en français et en wolof, le français représentant l'officiel et le wolof le reste des langues locales (nationales ou vernaculaires). Une polémique a éclaté à la suite de propos tenus par le Président Wade selon lesquels il envisageait d'alphanumeriser tous les fonctionnaires de l'Etat en wolof. Ce qui fut compris comme une exclusion des autres groupes linguistiques. La Présidence s'est empressée d'apporter des éclaircissements sans toutefois remettre en cause la décision. L'expansion du wolof est irréversible, mais elle est contrée par des replis identitaires de tous bords.

Le wolof s'est enrichi des apports des autres langues du Sénégal avec lesquelles il s'est trouvé en présence sur le territoire. Par leurs relations d'influence mutuelle, de domination, de conflits et de résistance, les groupes ethnolinguistiques sont inégaux face au wolof. C'est ainsi que, par exemple, dans une famille dont l'un des parents est wolophone, les enfants parleront nécessairement wolof. Le dynamisme du wolof dans la société fait qu'un locuteur wolof ne semble pas éprouver le besoin de communiquer dans une autre langue sénégalaise, d'où son monolinguisme.

La wolofisation est un processus ambiant et le wolof est présent sur toute l'étendue du territoire sénégalais. Mais les langues régionales ne sont pas en perte en vitesse pour autant. Egalement, il est à noter que cette percée de la langue wolof dans la capitale sénégalaise est due à des conditions sociales. En effet, au Sénégal, un député sur trois, pour ne pas dire un sur deux, ne parle pas du tout le français ou ne le maîtrise pas suffisamment, or le français reste la langue de travail. Dans l'hémicycle, les députés pourront désormais s'exprimer en wolof, en diola, en malinké, en pular, en sérère, en soninké ou en français.

Pour Moustapha Niasse, le président de l'Assemblée nationale, cela ne veut pas dire que les députés ne parleront plus en français :

« Vous avez vu que j'ai fait mon discours en français. Tous les documents écrits continueront d'être en français. Le français n'est pas une langue exclusive des autres. C'est l'osmose entre les sept langues qui constitue l'innovation ».

Et à la question de savoir si ce n'est pas ouvrir la boîte de Pandore ou faire entrer le loup dans la bergerie, Moustapha Niasse est catégorique :

« Les langues nationales ne sont pas des loups ! Les langues nationales sont d'abord la base de notre patrimoine culturel avant même la langue française ! Mais la langue française ne peut pas être gênée par nos langues nationales, mais ne doit pas non plus gêner nos langues nationales ».

Une fois n'est pas coutume, même l'opposition est d'accord. Modou Diagne Fada président du groupe libéral :

« Ce n'est pas parce qu'on ne comprend pas le français qu'on ne doit pas être élu député. La Francophonie vient de se passer dans notre pays. C'est important, le français constitue la langue internationale de référence au Sénégal ».

Autant donc dire que, même si le Sénégal est un pays officiellement francophone, les langues nationales, surtout codifiées ne cessent de s'imposer petit à petit à tous les secteurs. Parmi ces langues, le wolof demeure incontournable ce qui en fait aujourd'hui une langue véhiculaire. La preuve, la majorité appartenant à cette ethnie est monolingue, alors que ceux des autres ethnies maîtrisent cette langue, étant dans l'obligation de le faire pour communiquer surtout quand ils sont hors de leur localité.

Voilà pourquoi même les discours et messages adressés à la nation (la veille de la fête de l'indépendance du pays ou celle du nouvel an, par exemple) par le chef supérieur sont dits d'abord en français, mais traduits automatiquement en wolof, même si ce président est d'une autre ethnie.

La presse n'est pas en reste, si l'on sait que tous les débats d'une certaine facture, même s'ils se font d'abord en français, trouvent une émission équivalente en wolof. Vous verrez par exemple à la Télévision Futur Média (TFM) chaque jour de la semaine, une émission où l'on pose les réalités politiques du pays et même des autres contrées en wolof. On peut en citer Pencoo (qui veut dire en groupe), Jakkar lo bi (c'est-à-dire des personnes qui s'affrontent et confrontent leur point de vue) ou même faram facce (en français « décortiquer »). Cette réalité demeure la même avec toutes les chaînes de télévision locales, mais aussi pour la presse audio et parfois même écrite. Par ailleurs, il arrive même que des émissions qui ont comme titre une expression en français ou même en anglais soient déroulés en wolof comme l'émission de Aissatou Diop FALL toujours à la TFM, « Face to face ».

A Dakar, une nouvelle tendance est d'ailleurs née par rapport aux affichages publicitaires : la présence du wolof est aujourd'hui une réalité, et on peut même affirmer que cette langue supplante le français à ce niveau.

A. Un affichage diversifié, mais dominé par le wolof

En se promenant dans les rues de Dakar, aujourd'hui, le regard est attiré par les panneaux publicitaires. Jusque vers les années 1990, les messages étaient entièrement rédigés en langue française. Mais aujourd'hui, sur la majorité de ces panneaux, nous percevons la langue wolof, même si elle est combinée à la langue française. Ces publicités sont de domaines différents allant des articles de cuisine, aux campagnes de sensibilisation, aux annonces sportives, etc.

En effet, parmi les opérateurs de télécommunication présents dans la capitale, il y a la multinationale « Orange » qui est même leader du marché. Seulement, avec la promotion de leur application Orange-money, les affiches publicitaires sont pour la plupart écrites en wolof comme en atteste ce panneau sur la VDN :



Nous pouvons donc lire comme slogan « Orange money moy sunu calpé » (« orange money est notre portefeuille »). Certains spécialistes de la communication expliquent ce choix par le fait qu'avec le wolof, le message est plus original, et surtout cela colle plus avec les réalités sociales de la capitale, et du pays en général. Cette même explication est valable pour la campagne de sensibilisation contre la maladie mortelle EBOLA :



« EBOLA XAM KO DAAN KO » pour dire qu'il faut maîtriser la maladie afin de la combattre. L'utilisation de la langue wolof à ce niveau permet d'avoir un taux important d'audience et une meilleure perception du message. Il en est de même de la campagne contre la dépigmentation, un phénomène qui prend de l'ampleur et qui touche aussi bien les filles que les hommes :



Avec ces panneaux, il est lancé un appel à préserver sa noirceur qui est tout aussi authentique que les autres races. (« Nioul Kouk » signifiant « noir authentique »).

Il faut dire que, c'est avec les condiments, particulièrement les bouillons, que ce choix est plus pesant. En effet, cherchant à convaincre surtout les femmes au foyer, souvent pas alphabétisées, les spécialistes de la restauration, qui n'ont pas besoin à Dakar d'un niveau scolaire élevé, ceux qui confectionnent ces panneaux ont pris conscience du fait qu'avec la langue wolof, leurs clients pourront mieux saisir leur message.



Nous voyons donc, à travers ces quelques exemples de panneau que nous avons trouvés sur la VDN, qu'aujourd'hui la langue wolof occupe une place prépondérante dans le paysage linguistique de Dakar, particulièrement dans le domaine de la publicité.

CONCLUSION

Aujourd'hui, Dakar est devenu un véritable carrefour inter-ethnique et inter-linguistique. Le wolof et le français sont les deux langues les plus usitées pour communiquer dans diverses situations. La langue française est actuellement employée de plus en plus en dehors du domaine de l'enseignement, notamment dans l'administration, mais également dans le monde de la justice. La langue est également largement diffusée par les médias. Quant au wolof, il est la langue la plus largement utilisée pour communiquer, et ce même dans des situations familiaires ou familiales parmi des personnes de langues maternelles différentes. Le wolof a donc tendance à évincer les autres langues africaines présentes au sein du Sénégal, mais aussi celles venues d'autres pays africains, ou de pays européens (comme l'anglais, assez présent dans le secteur du commerce).

Bibliographie sélective:

- BALDE, A. (1989), *Le rôle des langues des minorités comme langues d'instruction et vecteurs de culture*. Dakar: UNESCO-BREDA.
- BERDAL-MASUY, Françoise (1997), *Pratiques et représentations linguistiques des Sénégalais francophones*. UCL : Louvain-la-Neuve. (Thèse de doctorat en philosophie et lettres.)
- BIENFAIT, A. (1981), *Rapport général sur l'évaluation de l'expérimentation de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif*. Mission UNESCO/BREDA effectuée à Dakar du 3 au 24 avril 1981.
- BOKAMBA, E. (1984), « French Colonial Language policy in Africa and its legacy ». In *Studies in the linguistic Sciences*, p. 1-35.
- CALVET, J.-L. (1987), *Guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot. - (1996), *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF, Collection “Que sais-je”.
- CISSE, Mamadou (1994), « Quelques aspects du contact wolof-français », in *Bulletin des anciens élèves de l'Institut national des langues et civilisations orientales*.
- CLAD (1966), *L'expansion du wolof au Sénégal*. Dakar: CLAD XI.
- *** *Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation* (C.N.R.E.F.), (1984).
- CRELANS (1977), *Les langues nationales au Sénégal: réalités et perspectives*. Dakar : CLAD.
- DARD, Jean (1825), *Dictionnaire Wolof-Français et Français-Bambara suivi du dictionnaire Français-Wolof*. Paris : Imprimerie royale.
- DIOUF, Makhtar (1994), *Sénégal. Les ethnies, la nation*. Paris : L'Harmattan.
- DREYFUS, Martine (1995), *Le plurilinguisme à Dakar, contribution à une sociolinguistique urbaine*. Thèse de doctorat, Université René-Descartes Paris-V.
- DRIVAUD, Marie-Hélène (1992), *La dynamique des langues à Ziguinchor : le cas du wolof. Des langues et des villes*. Actes du colloque international organisé à Dakar. Paris : ACCT, Didier - Érudition. 553-576.
- DUMONT, Pierre (1983), *Le français et les langues Africaines au Sénégal*. Paris : Karthala- ACCT.
- *** GOUVERNEMENT DU SENEGAL (1972), *Transcription des Langues nationales*. Rufisque : Imprimerie nationale.
- JUILLARD, Caroline (1992), *L'espace conquis : quelles langues pour Ziguinchor en Sénégal ? Des langues et des villes*. Actes du colloque international organisé à Dakar. Paris : ACCT, Didier - Érudition. 357-372.
- MALHERBE, Michel (1983), *Les langues de l'humanité*, Paris. Seghers.
- MASUY, Françoise (1994), « Y a-t-il une insécurité linguistique au Sénégal ? Enquêtes auprès d'universitaires dakarois », in Michel Francard (éd.) *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (10 – 12 novembre 1993). Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain. N° 20, 1-2, p. 57-70.
- MOREAU, Marie-Louise (1994), *Ombres et lumières d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diolas et des Peuls d'Oussouye à l'égard du wolof*. In *Langage et société*. N° 68, p. 63-88.
- NDAO, Papa Alioune (1984), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques de la situation sénégalaise : français et langues nationales*. Université de Haute-Normandie (Thèse de doctorat de troisième cycle).
- *** *Rapport général et annexes, 5 tomes*. Ministère de l'Education nationale. Dakar. UNESCO.
- *** *Recensement général de la population et de l'habitat de 1988. Rapport régional*. (résultats définitifs) Dakar (1992). Dakar : ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Direction de la Prévision et de la Statistique.
- ROBILLARD Didier (de), BENIAMINO Michel (1993), *Le français dans l'espace francophone : problématique in Le français dans l'espace francophone*. Paris : Champion. T. 1. 17-48.
- SENGHOR, L.L. (1983), *Liberté 4-Socialisme et planification*, Le Seuil (pp. 602-668)
- SUNANO, Y. (1993) et (1998), *Wolofisation et multilinguisme au Sénégal. Etude sur l'état de 7 villes sénégalaises. Enquêtes sociolinguistiques*.
- WIOLAND, F (1965), *L'Expansion du wolof au Sénégal*. Dakar : CLAD.